BUSINESS & HUMAN RIGHTS ACCELERATOR

Avec l'Accélérateur Droits humains, réduisez vos risques, mettez en place un processus de diligence raisonnable et générez un avantage compétitif.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'Accélérateur Droits humains vise à accompagner les entreprises dans l'amélioration de leurs pratiques en matière de droits humains. Pendant quatre mois, les participants travailleront sur la mise en place de processus de diligence raisonnable, au sein de l'entreprise et la chaîne d'approvisionnement, grâce à l'élaboration d'un plan d'action concret et structuré.

Avec **plus de 35 heures d'apprentissage**, les participants bénéficieront de modules e-learning, de sessions mondiales et locales, ainsi que des temps d'échanges avec des experts. Un certificat est remis à la fin du programme.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- **Identifier et évaluer les impacts négatifs, réels ou potentiels** de l'entreprise en matière de droits humains ;
- **Adopter une stratégie intégrant ces résultats dans les processus** de transformation ;
- **Suivre l'efficacité des mesures et des processus de transformation** ;
- **Communiquer** sur le traitement des impacts et présenter les actions des entreprises aux parties prenantes ;
- **Prendre part à un réseau de pairs, de partenaires des Nations Unies et d'experts** pour travailler collectivement à une démarche de progrès en matière de droits humains et identifier les défis persistants.

MODULES ABORDÉS

- Concepts fondamentaux en matière de respect des droits humains
- Identifications et priorisation des risques saillants
- Plan d'action et indicateurs de performance
- Engagement des parties prenantes et reporting
- Mécanismes de réclamation et recours

PARTICIPATION ET ÉLIGIBILITÉ

Ce programme est **destiné aux entreprises membres du Pacte mondial de l'ONU - Réseau France, de toutes tailles et tous secteurs**. L'Accélérateur est particulièrement utile pour les entreprises soumises à la loi sur le devoir de vigilance et/ou qui seront soumises à la CS3D.

DATES

Le programme se déroulera de **février à mai 2027**.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2026.

INFOS ET INSCRIPTION

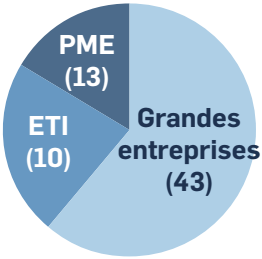
www.pactemondial.org/accelerateurs/droits-humains/

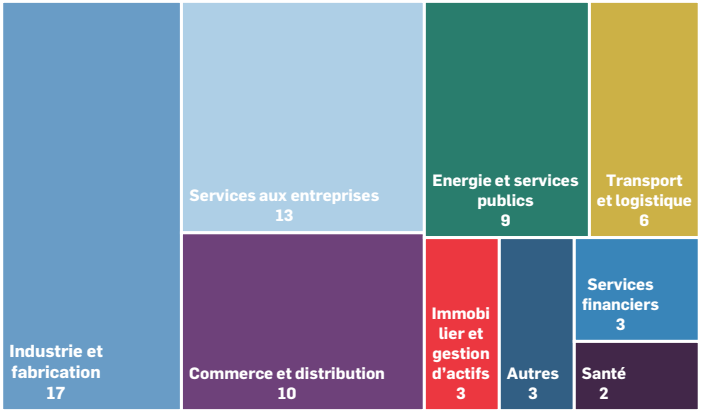
CONTACT

Eline BARDEAU | Cheffe de projets droits humains ; eline.bardeau@pactemondial.org

Bilan des éditions précédentes

(Sur 66 entreprises participantes depuis 2023)





100% des participants se disent satisfaits du programme et le recommandent.

TÉMOIGNAGES

Secteur : Conseil en technologies, ingénierie et services numériques

Effectif : 16 000 salariés

Pays d'implantation : 22 pays en Europe, Amérique du Nord, Afrique et Asie

Ce que l'entreprise souhaite entreprendre après le programme :

- Poursuivre la structuration de sa démarche de vigilance en déployant progressivement son plan d'action droits humains à l'échelle du Groupe.
- Améliorer la prévention des risques pour les collaborateurs.
- Intégrer davantage les droits humains dans la gouvernance des achats et de l'IA.
- Harmoniser certaines pratiques RH et éthiques au niveau international.
- Renforcer l'évaluation des fournisseurs et sous-traitants.

« L'Accélérateur nous a permis de transformer des engagements déjà existants en une démarche structurée de vigilance. Grâce à une méthodologie claire, des échanges entre pairs et l'appui d'experts, nous avons pu identifier nos principaux risques en matière de droits humains et construire un plan d'action concret, adapté à la réalité opérationnelle d'un groupe international comme SII.»

Secteur : Industrie des ingrédients et parfums
Effectif : 13 000 collaborateurs
Pays d'implantation : Plus de 100 pays

Ce que l'entreprise souhaite entreprendre après le programme :

- Renforcer l'intégration de la due diligence droits humains dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.
- Développer davantage les capacités internes et l'engagement des fournisseurs sur les enjeux de droits humains.
- Améliorer l'identification, la prévention et le suivi des risques et impacts liés aux droits humains dans les chaînes de valeur mondiales.

« Participer au Business & Human Rights Accelerator a été une expérience très enrichissante. Le programme nous a permis de renforcer notre approche de la due diligence en matière de droits humains, d'échanger avec des pairs engagés et de transformer les exigences en actions. »

Secteur : Automobile et mobilité
Effectif : 258 000 salariés
Pays d'implantation : Présence mondiale

Ce que l'entreprise souhaite entreprendre après le programme :

- Intégrer le risque de discrimination liée à l'IA dans la matrice des risques du plan de vigilance et renforcer les mesures de prévention associées.
- Évaluer les impacts potentiels sur les titulaires de droits.
- Renforcer le contrôle humain et la responsabilité.
- Impliquer les principales parties prenantes.
- Réexaminer les mécanismes de traitement des réclamations existants.

« Nous avons vraiment apprécié ce programme très bien organisé, qui nous a fourni des outils pratiques et des conseils précieux pour nous appuyer sur le travail déjà entrepris et faire progresser notre approche en matière de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme. »

Secteur : Industrie des biens de consommation
Effectif : Plus de 9 000 collaborateurs
Pays d'implantation : 18 pays (produits disitribués dans 160 pays)

Ce que l'entreprise souhaite entreprendre après le programme :

- Continuer à affiner sa cartographie des risques en incorporant les bonnes pratiques partagées par le programme Accélérateur Droits humains.
- Renforcer le déploiement de plans d'actions, en partenariat avec les parties prenantes.
- Renforcer la sensibilisation des collaborateurs aux Droits humains.

« Le programme Accélérateur Droits humains met à notre disposition des outils opérationnels pour renforcer et structurer notre approche en matière d'évaluation des droits humains. Il permet de consolider les fondations méthodologiques, quel que soit le niveau d'avancement de l'entreprise. Les échanges de bonnes pratiques entre pairs et experts représentent par ailleurs une ressource précieuse pour mutualiser les expériences de chacun.»